

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Grenoble (38000, 38100)

Premier tour

– le 11/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Il faudrait s'assurer de finaliser le réseau Chronovélo au plus vite et traiter les points noirs déjà identifiés par le baromètre "Parlons Vélo" <https://carto.parlons-velo.fr/?c=38185>.

Les questions de sécurité des cyclistes ainsi que la prise en compte de toutes les interactions avec les autres usagers doivent être intégrés dans une charte de construction des aménagements (croisements, traversées piétonnes...).

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Nous étendrons le réseau Chronovélo, environ 100 km au total, nous améliorerons les liaisons cyclables secondaires en faisant particulièrement attention au traitement des points noirs, des intersections et des zones de cohabitation avec d'autres modes de déplacement.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

La continuité et la pleine cohérence des chronovélo est nécessaire pour donner une pertinence et une dimension optimale à ce réseau. Les points noirs seront traités par priorité et également en concertation sur chaque projet, pour éviter dès l'origine ces derniers.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Nous avons proposé un plan vélo début février que vous pouvez retrouver ici : <https://www.grenobleencommun.fr/wp-content/uploads/2020/02/DP-mobilite%CC%81s.pdf>

D'ici 2026, nous proposons de réaliser avec la Métropole 4 nouvelles pistes Chronovélo sur Grenoble, dont un "ring" qui fera le tour de la ville, en plus des 4 pistes déjà livrées ou en chantier. Au-delà de ce plan grenoblois, nous pousserons la Métropole et le Syndicat Mixte des Mobilités à concevoir un plan d'ensemble à l'échelle du grand territoire pour atteindre à horizon 2026, un réseau de plus de 100 km de pistes Chronovélo qui permettra de relier Grenoble à toute la métropole et au-delà ! Pour ce faire, nous porterons un doublement du budget politique cyclable comparativement au mandat actuel, comme nous l'avons obtenu à l'échelle métropolitaine en 2014 comparativement au mandat précédent. En complément de ces liaisons métropolitaines, nous proposons aussi la création d'un réseau de proximité "Proxivélo" pour mieux relier les quartiers de la ville entre eux. Ce réseau impliquera une reprise de l'existant ou la création de chaînons manquants, avec un soin particulier pour sécuriser les intersections et sanctuariser les trottoirs. Les principaux points noirs identifiés par le baromètre Parlons Vélos avec notamment les quais sur la rive gauche de l'Isère et le cours Berriat Ouest seront traités. Pour ces nouveaux aménagements, nous souhaitons expérimenter un revêtement qui emmagasine moins la chaleur que l'enrobé noir classique. Les plans piétons-vélos de proximité seront actualisés et généralisés dans tous les quartiers tout au long du mandat pour associer étroitement les citoyen-nes et les associations aux diagnostics et réalisations et le nouveau comité des Mobilités de la Ville de Grenoble sera régulièrement mobilisé pour concevoir et suivre l'avancement.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

Encourager la pratique du vélo est le premier de nos engagements pour faire de Grenoble une ville connectée et accessible (engagement 18). Cet engagement comprend notamment l'extension du réseau Chronovélo hors du centre-ville, notamment à l'aide des financements du plan vélo prévu par la loi mobilité. Nous souhaitons également œuvrer à la prévention des conflits d'usage tout particulièrement en centre-ville entre différents modes de déplacements, notamment les piétons et les voitures, afin de garantir le bon partage de l'espace public.

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Ce comité devant être représentatif de tous les usagers de l'ensemble du territoire et incluant les associations existantes.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Ce comité comprendra des représentants des associations existantes, des unions de quartier des commerçants.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Cela concorde avec notre volonté de démocratie restaurée à Grenoble et notre ambition commune à construire le Grenoble de demain!

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Il existe aujourd'hui des comités mobilités du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise et depuis peu un comité mobilité de la Ville de Grenoble qui a vocation à se réunir deux fois par an. A côté de cela la coordination sur les projets cyclable est resserrée avec les associations compétentes. Nous nous engageons à adapter cette gouvernance actuelle pour réunir plus de 4 fois par an les acteurs du vélo (associations, collectivités, professionnel-les).

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

La concertation est un élément important de la gouvernance d'une municipalité. Elle est au cœur de notre programme dont elle constitue le 6ème pilier. Tout particulièrement nous repenserons les instances de participation, notamment en remplaçant les Unions de quartier et les élus de secteur au cœur de la décision (74 et 75) et en formant des conseils participatifs spécifiques au niveau communal pour mieux représenter l'ensemble des habitants, des acteurs et des usagers des services publics (76 et 77). Dans ce cadre pourra être constituée un groupe dédié au vélo et aux mobilités douces qui permettra une meilleure prise en compte de l'avis des habitants, usagers, experts et techniciens de la ville.

Action n°3

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Beaucoup de travaux publics sont encore faits sans prise en compte de l'usage cycliste avec par exemple des surfaces glissantes, seuils entre 2 voiries, masquage visuel, ...

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Oui il sera nécessaire d'accélérer la transition en cours entre une philosophie d'aménagement 'pour la voiture' à une philosophie d'aménagement 'multi modale'

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Nommer à l voirie un spécialiste ou référent pour les aménagements, en charge des bonnes pratiques et usages des différents modes doux de déplacements.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Oui les formations à la ville, au SMMAG et à la Métropole seront poursuivies et accentuées pour prendre en compte l'usage cycliste et adapter les aménagements. Le guide des espaces publics mérite d'être amplement complété et précisé pour systématiser les bonnes pratiques, en associant les entreprises de travaux publics à cette prise en compte.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

Les représentants des services techniques pourront être représentés lors des instances participatives dédiées au vélo de sorte de mieux appréhender les attentes et besoins des usagers et de les transmettre aux services concernés. D'une manière générale nous souhaitons mieux accompagner les agents publics dans la conduite de leurs missions, notamment en matière de formation. Nous serons vigilants à ce qu'ils disposent régulièrement des informations les plus à jours pour les aider à mener au mieux leurs missions. De plus nous attachons une importance particulière à la place des experts (urbanistes, etc.) qui, en pleine concertation avec les instances participatives, pourront contribuer au développement des équipements les plus adaptés à chaque usager, y compris ceux dédiés aux cyclistes.

Action n°4

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Grenoble devrait rendre plus lisible les itinéraires cyclables pour rejoindre les lieux importants de la métropole.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Pas de commentaire

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Mieux orienter le parcours et mieux le matérialiser, au plus près des besoins réels des déplacements cyclistes.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Oui c'est l'objet du plan vélo que nous proposons : avec 4 nouvelles pistes Chronovélo sur Grenoble, dont un "ring" qui fera le tour de la ville, en plus des 4 pistes déjà livrées ou en chantier. Ce réseau comporte un jalonnement, une signalisation spécifique, ainsi que des stations-services aménagées où on peut consulter les plans de l'ensemble du réseau à l'instar de la première installée.

En complément de ces liaisons métropolitaines, nous proposons aussi la création d'un réseau de proximité "Proxivélo" qui sera également jalonné, d'autant que le réseau « Proxivélo » que nous proposons vise à desservir de façon sécurisée l'essentiel des établissements scolaires présents sur la commune.

Nous souhaitons favoriser l'usage d'un jalonnement horizontal autant que vertical, systématiser le jalonnement multimodal sur les mobiliers voyageurs et favoriser le jalonnement temporel plutôt que métrique.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

Développer les voies cyclables sur l'ensemble de la métropole, notamment depuis sa périphérie, est un enjeu important pour réduire le trafic automobile sur l'agglomération, en complément du développement de l'offre de transport en commun et de l'extension des lignes existantes. Nous développerons ainsi le réseau chronovélo existants hors du centre ville. C'est un des éléments centraux de notre engagement 18 relatif au développement du vélo.

Action n°5

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Pas de commentaire

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Cela s'inscrit dans la reprise en main de l'espace publique, prérogative, fondamentale, de la politique de la ville.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

La priorité à l'entretien du réseau cyclable sera confirmée et renforcée. Le nettoyage, déneigement, entretien de signalisation sera fait prioritairement sur les pistes cyclables avant les axes routiers.

Nous nous engageons à mettre en œuvre des déviations sécurisées en cas de travaux sur le réseau et à prioriser le maintien des itinéraires de modes actifs prioritairement au maintien des itinéraires de véhicules motorisés, autant que possible. C'est un changement de conception des procédures d'autorisation de travaux que nous mènerons pour ce faire.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

L'entretien des pistes cyclables et autres voiries est l'un des éléments de l'entretien de la ville et du maintien de sa propreté. Il est aussi un élément important de sécurité, les nids de poules ou gravillons pouvant représenter un danger important pour les cyclistes.

Nous prévoyons dans les 3 premiers mois du mandat, un grand nettoyage de printemps (engagement 8) mais aussi de renforcer significativement la qualité de la ville, ce qui passera nécessairement par une attention spécifique aux voiries. Les services techniques seront ainsi sensibilisés et formés (voir action 3) au bon entretien des pistes cyclables et de leur signalisation.

Action n°6

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Pas de commentaire

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

La part modale de la voiture doit diminuer pour laisser place à une expérience plus humaine, décarbonée. Cela doit se faire dans l'aménagement, l'attractivité, le développement de solutions qui permettront l'adoption des modes de déplacements écoresponsables.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Nous proposons la réalisation de plans marguerite à l'échelle de chacun des quartiers au cours du mandat pour tarir la circulation motorisée de transit et conforter les pôles de vie autant que la sécurité routière. Ces nouveaux plans de circulation intégreront la réalisation des Rues aux Enfants piétonnisées, sécurisées et végétalisées devant les 120 écoles publiques et privées et les crèches de la Ville, la mise en accessibilité des 100 rues prioritaires par le schéma directeur et le développement des Proxivélos, en complément du doublement des Chronovélos.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

Repenser le plan de circulation notamment en centre ville de Grenoble est une priorité de notre programme (engagement 20). Aujourd'hui, le nouveau plan de circulation ne répond ni aux enjeux de limitation du nombre de voitures et du trafic (la ville étant désormais 4ème ville la plus embouteillée de France) ni de baisse de la pollution, l'étude Atmo soulignant que celle-ci n'a pas baissé mais qu'elle a changé de rue. Nous envisagerons une approche pragmatique pour fluidifier le trafic automobile en réouvrant le boulevard Agutte Sembat dans le sens Sud Nord tout en développant par ailleurs une politique volontariste pour limiter le nombre de voitures accédant au centre-ville. Nous sommes prêts notamment à envisager l'option de péage urbain dans le cas où les mesures incitatives en faveur du stationnement en périphérie de la métropole, du covoiturage et du renforcement de l'offre de transports en commun (engagements 19, 21, 23) devaient ne pas suffire. Nous souhaitons également développer les espaces à mobilités partagées en centre ville et proposer de piétonniser le quai Stéphane Jay le dimanche (engagement 4).

Action n°7

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Grenoble est déjà une zone 30 mais des actions doivent être menées pour renforcer sa bonne application (aménagements, contrôles automatisés sur les zones les plus à risque)

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Nous sommes favorables à l'installation de dispositifs automatiques pour le contrôle de la vitesse des véhicules, 2 roues et 4 roues.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Il s'agit pour nous, de sanctuariser, un centre ville élargi, au profit d'une pratique moins anxiogène. Moins de vitesse, un espace de déplacements par modes mieux réparti.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Nous avons effectivement généralisé le 30km/h dans les rues de Grenoble et nous souhaitons réduire le nombre d'exception à cette règle, particulièrement là où les acteurs locaux le demandent ou lors de réaménagements d'ensemble de l'espace public. Enfin, nous souhaitons mobiliser pleinement les nouvelles possibilités législatives et réglementaires permettant d'utiliser le contrôle automatisé pour le respect des vitesses et des feux et la verbalisation à distance pour le non-respect des bandes et pistes cyclables et les Zones (à Traffic Limité ou à Faibles Emissions).

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

Notre ambition est de limiter le trafic de transit dans Grenoble au profit des voies de contournement et limiter au maximum l'entrée des véhicules en centre ville, grâce à une politique incitative de développement d'une offre alternative (parking relais multiservices aux portes de la métropole avec navettes fréquentes vers le centre ville (#23), développement de voies de covoiturages en direction de Crolles et sur l'A480, extension du réseau ferré et de tramway (#19, #21), etc.) et si besoin par la mise en place d'un péage urbain (#20). Nous souhaitons également que la zone 30 s'applique effectivement et mobiliserons pour cela la police municipale qui sera réorganisée et dont une brigade sera chargée de la lutte contre les incivilités, dont routières (engagement 13) et sera appuyée par le déploiement de la vidéoprojection (#11) et vidéoverbalisation pour sanctionner les contrevenants.

Action n°8

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Les bons réflexes s'acquièrent jeune et influence le reste de la famille.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Les entrées d'école seront réaménagées pour en faire des espaces de rencontre et pour permettre de limiter la circulation automobile aux heures d'entrée/sortie.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Restreindre et supprimer, là où c'est possible. Permettre également la desserte organisée pour tous les usages, en sécurité. Ne plus confronter, mais, réguler les différents modes déplacements.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Nous proposons même d'aller plus loin : 100 % des 120 écoles maternelles et élémentaires, publiques, privées et crèches de Grenoble auront leur Rue aux Enfants, végétalisée et sans voitures, pour assurer la sécurité des enfants et la tranquillité des accompagnatrices et accompagnateurs. La piétonisation de ces rues sera pérenne et non pas limitée aux seuls horaires d'entrée et de sortie (sauf exceptions dûment justifiées).

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

Nous veillerons à ce que la police municipale soit particulièrement vigilante au respect du code de la route et des limitations de vitesse aux abords des écoles (#13) et envisagerons en concertation avec les Unions de quartiers les équipements qui permettraient de sécuriser rapidement les points identifiés comme les plus sensibles. Par ailleurs nous généraliserons le permis vélo en CM2 afin de sensibiliser les enfants à la prévention routière (#18)

Action n°9

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Inclure la possibilité de garer les vélos cargos/tripoteurs

Le baromètre vélo 2019 met en évidence à Grenoble que la peur des vols est un des plus grand frein à l'usage de la bicyclette.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Nous doublerons (+ 1000 / an) le nombre de métro-vélos.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Nous privilégierons le renforcement de la police municipale ainsi que la vidéo-protection. Des concertations avec les acteurs de la ville auront lieu pour placer les stationnements des vélos en zones protégées, qu'elles soient privées ou publiques.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Nous créerons 1 000 nouvelles places vélo sécurisées dans les parkings en ouvrage existants, avec des dispositifs de recharge pour les vélos à assistance électrique. Un grand parking vélo en centre-ville sera aménagé et bénéficiera d'une gratuité totale de 24 h pour mieux sécuriser les vélos des visiteurs et visiteuses. Nous continuerons à déployer les mini-box à la demande et massivement des arceaux dans l'espace public, notamment en amont des traversées piétonnes pour améliorer la sécurité. De nouveaux emplacements innovants seront créés à destination des vélos-cargos. Le ramassage des épaves et des vélos gênants sera confié au service Métrovélo pour plus d'efficacité. Nous souhaitons par ailleurs bonifier les aides de réhabilitation énergétique Mur/Mur en cas de réalisation d'un garage à vélos dans l'habitat collectif.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

La lutte contre le vol des vélos sera une mission claire de la police municipale une fois réorganisée, et tout particulièrement de la brigade de lutte contre les incivilités (#13). Elle pourra s'appuyer sur des campagnes de marquage des vélos, ainsi que de celui des vélos recyclés qui seront offerts aux enfants à leur entrée en sixième (#18). Par ailleurs le déploiement de la vidéoprojection permettra de faciliter l'interpellation des auteurs des vols. Nous augmenterons également les points Métrovélo hors du centre ville pour faciliter l'accès à ce service par l'ensemble des habitants et les points de stationnement sécurisé.

Action n°10

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Oui, le plus tôt possible.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Cela sera intégré à toutes les restructurations. Les points noirs seront levés en priorisant du plus anxiogène ou dangereux au moins anxiogène.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Cette interdiction est d'ores et déjà anticipée et continuera de l'être au cours du prochain mandat avec un objectif de 100% de passages sécurisés. Lors du dernier budget participatif de la Ville de Grenoble, les Grenoblois ont sélectionné lors du vote un projet en ce sens, permettant d'accélérer la sécurisation des passages piétons dès 2020.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

L'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5m des passages piétons est une des propositions de la loi mobilité votée en décembre dernier, elle impose aux futurs maires de sécuriser les passages piétons en supprimant les places de stationnement les bordant d'ici 2026. Nous identifierons avec les partenaires (UQ et associations) les points noirs à sécuriser en priorité et envisagerons la conversion de ses places en stationnement vélos.

Action n°11

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

CHaque poche de stationnement pour vélos devra systématiquement comprendre une place pour stationnement de vélo-cargo.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Un appel d'offre, l'utilisation du monorail et la co-construction avec les acteurs de la livraison à vélo sera faite.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Des aires et places réservées aux vélos cargos seront réalisées aux lieux stratégiques. L'identification des lieux de pertinence de places de livraisons pour vélos-cargo pourra être menée au sein du Comité réunissant associations, collectivités et professionnels.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

Afin de renforcer le dynamisme et l'esprit innovant de notre ville, mais aussi pour répondre aux enjeux environnementaux, nous accompagnerons le développement des circuits courts sur l'agglomération (#28). Dans ce cadre et celui du label French impact attribué par le gouvernement à Grenoble pour soutenir l'innovation sociale, pourront être expérimentées et développées des solutions de livraison innovantes et non polluantes par vélo cargo.

Action n°12

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Comme il existe dans la métropole, sous conditions, une aide pour les artisans pour changer son véhicule dans la ZFE, ou encore prime bois pour la qualité de l'air.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Les mesures d'accompagnement à la création d'une ZFE tous véhicules incluront des mesures d'aide à l'achat de VAE.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Nous favoriserons le développement des projets au cas par cas selon la viabilité économique du projet lié à la création de plateforme logistique du point précédent.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Depuis janvier 2020, et à notre initiative, la Métropole attribue des aides aux professionnels et particuliers possesseurs de véhicules polluants qui font le choix de s'équiper de vélo cargo, triporteur, remorque avec ou sans assistance électrique en remplacement de leurs vieux véhicules.

Nous souhaitons renforcer encore ces aides en les élargissant aux vélos classiques ou à assistance électrique, en partenariat avec la filière des vélocistes locaux et en garantissant capacité d'essai déployée dans le grand territoire (avec des tarifs plus accessibles qu'aujourd'hui) et un conseil gratuit dans l'aide à l'achat.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

Développer le vélo passe aussi par faciliter l'acquisition d'un vélo. Nous proposons ainsi d'offrir à tous les élèves à leur entrée en sixième un vélo recyclé. Par ailleurs nous développerons des points Métrovélo hors du centre ville afin de faciliter l'accès à ce service par tous les habitants. Nous étudierons avec la métropole la possibilité de mise en place d'une prime à l'achat de vélos qui pourrait abonder les mécanismes de l'Etat prévus notamment dans la loi d'orientation des mobilités.

Action n°13

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

NOus développerons les opérations de 'remise en selle' en lien avec les associations compétentes.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

La sensibilisation et le développement des pratiques éco-responsables sont essentielles. Les locaux publics doivent être au service de la ville de demain.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Grenoble accueillera en mai 2020 le congrès national des entrepreneurs à vélo, événement soutenu par les différentes collectivités compétentes qui continueront aussi de les soutenir tout au long de l'année pour leurs activités.

Nous souhaitons par ailleurs maintenir le soutien à la fédération des ateliers de réparation, condition pour continuer le déploiement des ateliers dans le territoire et de façon complémentaire, nous nous engageons à étudier avec attention les demandes de locaux qui émaneraient d'atelier ou de futur atelier de réparation.

Enfin, nous visons le triplement du nombre de personnes accompagnées par les vélo-écoles du territoire et nous mobiliserons pour que les moyens adéquats y soient consacrés. Parallèlement, nous souhaitons concevoir la généralisation de l'apprentissage du « savoir rouler » dans les écoles grenobloises avec les associations déjà implantées dans le territoire, et particulièrement l'ADTC.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

Nous soutiendrons les acteurs de l'économie sociale et solidaire (28) et tout particulièrement les réseaux d'éducation populaire (44). Dans ce cadre, ainsi que dans celui de la réorganisation des activités périscolaires, les associations de services vélos pourront non seulement être soutenues mais aussi être parties prenantes des activités en faveur des enfants et des jeunes.

Action n°14

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Nous ferons de l'apprentissage du vélo en milieu scolaire et périscolaire une priorité.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Bien entendu, la jeunesse doit être au cœur des changements de comportements.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

L'apprentissage du vélo sera mis en place dans toutes les écoles de la ville. Nous souhaitons développer devant toutes les écoles de la ville des rues aux enfants piétonnisées, végétalisées, facilement accessibles en vélo et mieux équipées en stationnement vélo. Le programme Alvéole est une opportunité de financement pour en faciliter la mise en œuvre que nous étudions.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

Une de nos mesures phares est de généraliser le permis vélo en CM2 et d'offrir un vélo recyclé aux enfants à leur entrée en sixième (#18), ceci afin de contribuer à nourrir la culture du vélo et à encourager son usage. Nous renforcerons également le parc d'arceaux de stationnement, déficitaires aujourd'hui, avec une attention particulière aux abords des lieux publics, au premier rang desquels les écoles.

Action n°15

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

Pas de commentaire

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

A vélo, à pied, en transport en commun, c'est l'usage de la ville que nous souhaitons.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

L'immense majorité des élus actuels ou futurs réalisent déjà et réaliseront leurs déplacements à Grenoble, ville plate de 18km², à vélo. Nous rappelons que lors de la mandature précédente, le maire avait 3 voitures à sa disposition et chaque adjoint avait une voiture de fonction. Nous avons aujourd'hui réduit le pool à 4 voitures, soit une réduction de 80 % et les élu-es ont la possibilité d'avoir à leur disposition un vélo de fonction. Nous poursuivrons bien sûr dans cette voie.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

En témoigne le nombre de vélo stationnés devant notre local de campagne, nous avons mené cette campagne municipale en priorisant le vélo et si besoin les voitures en autopartage. Nous poursuivrons évidemment ces pratiques une fois élus, à titre d'exemple mais aussi et surtout par bon sens, la plupart des déplacements en ville pouvant être effectué à vélo, en ce qui concerne bien sûr les personnes bien portantes.

Olivier Noblecourt (Grenoble Nouvel'Air)

L'usage du vélo à Grenoble est très différent selon les quartiers : moins de 3 % au VO et plus de 25 % dans le centre-ville. Nous voulons accompagner tous les habitants à l'utilisation quotidienne du vélo.

Alain Carignon (Alain Carignon avec la société civile)

Nous souhaitons, au delà de la continuité chronovélo, que le cheminement soit totalement maîtrisé, sécurisé, dans un porte à porte complet, où que soient la destination et le départ. Il est nécessaire de créer un trajet naturel, dans un espace exclusif et desservi par des prestations complètes d'accueil. Nous mènerons par ailleurs, l'élaboration d'un plan piéton.

Ensemble, pour un Grenoble décarboné en 2030.

Eric Piolle (Grenoble en Commun)

Avec le déploiement des pistes Chronovélo, la réalisation de parkings silo sécurisés à la gare ou le renforcement de l'offre Métrovélo, beaucoup a été fait depuis 2014 pour encourager l'usage du vélo à Grenoble. Grâce à ces actions, notre ville a obtenu la première place (toutes catégories confondues pour les villes de + 9 000 habitant-es) dans le baromètre 2019 de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), devant Strasbourg et La Rochelle. Aujourd'hui c'est près d'un-e Grenoblois-e sur cinq qui se rend au travail à vélo ! Il reste néanmoins encore beaucoup à faire et les 3 432 Grenoblois-es qui ont participé à l'enquête de la FUB nous ont donné les priorités à traiter : Berriat, Jean Perrot, Gambetta, Léon Blum, Esmonin, avenue de l'Europe, rue des Alliés, quais de l'Isère... de nombreuses avenues, rues ou carrefours demeurent anxiogènes et insécures. Pour lutter contre la pollution, le bruit, les embouteillages et le changement climatique, il est indispensable d'accélérer le déploiement et la sécurisation de notre réseau cyclable.

Emilie Chalas (Un Nouveau Regard Sur Grenoble)

La liste Un Nouveau Regard Sur Grenoble partage pleinement l'objectif de développer les mobilités alternatives à la voiture, au premier rang desquels les mobilités douces et actives que sont la marche et le vélo, en plus des transports en commun pour les trajets plus longs.

Grenoble est de fait un territoire propice à l'utilisation du vélo ; le vélo est par ailleurs un mode de transport qui peut contribuer à répondre aux enjeux de santé publique par l'activité physique et la baisse de la pollution atmosphérique liée aux transports individuels; il peut aussi répondre aux problématiques d'embouteillages.

Sans négliger les autres modes de transports, tout particulièrement la marche qui représente la première part modale des transports en centre-ville, les pouvoirs publics doivent ainsi s'engager pour renforcer l'usage du vélo alors que sa part modale reste très faible, aux alentours de 5%.

Pour toutes ces raisons, encourager la pratique du vélo est ainsi un engagement spécifique de notre programme (#18). Nous saluons ainsi l'initiative « Parlons vélo » qui vise à soutenir le débat autour de la place du vélo à l'occasion des élections municipales 2020 ainsi qu'à promouvoir des solutions concrètes pour son développement.